



Syndicat CGT des hospitaliers de Cannes

NON
à la casse
du CODE
du travail



Loi Travail : une seule issue, le retrait !

28 avril, toutes et tous en grève et en manif !

Le 14 avril, Hollande a annoncé... qu'il ne retirait pas la loi Travail. Le gouvernement poursuit l'enfumage en prétendant faire des concessions à la jeunesse. Mais le texte est modifié dans le sens des patrons en commission à l'assemblée nationale.

Le rejet de la loi est massif. La pétition a recueilli 1,2 millions de signatures, 1 million de personnes a manifesté le 31 mars, 70% de la population veut le retrait, la contestation s'étend avec les « nuits debout ». Le retrait s'impose !

Les patrons sont toujours les premiers servis. Mais les cadeaux fiscaux, les exonérations de cotisations sociales (40 milliards d'euros depuis 2012), la facilitation des licenciements ou l'abaissement des protections pour les salariés n'ont pas créé un seul emploi depuis 2012 !

Une profonde transformation du service public du travail et de l'emploi. Comble du cynisme, le projet crée un droit pour les patrons d'obtenir une information en droit du travail via des services dédiés, alors que partout les services d'accueil et de renseignement des salarié-es sont asphyxiés par le sous-effectif...

Stop à la régression ! Les citoyens ont très bien compris que diminuer les droits collectifs et individuels des uns ne créera pas le moindre emploi pour les autres.

Ce projet est irrespectueux des droits, des conditions de travail et de la vie des générations actuelles et à venir. La flexibilité et la précarité n'ont jamais été des facteurs de progrès social et d'emploi.

LE CODE DU TRAVAIL VU PAR VALLS



**EXIGEONS LE RETRAIT TOTAL DU
PROJET DE LOI EL KHOMRI
PLUS QUE JAMAIS LE 28 AVRIL 2016
TOUS ENSEMBLE MOBILISES**